

1. Analyse du contexte :

Le bilan des actions touristiques entreprises en 2019 est plutôt positif :

- Les animations développées dans le cadre de l'action touristique « Valorisation touristique des abers d'Armor en Argoat » ont rencontré majoritairement leur public.
- La mise à disposition des vélos à assistance électrique a satisfait notre clientèle même si les conditions imposées par la concurrence ont pénalisé leur commercialisation. La progression de la fréquentation du site internet est révélatrice de l'intérêt de notre clientèle pour la randonnée dite « plurielle » (pédestre, à vélo voire équestre).
- Le dynamisme de notre politique « promotion/communication » associé à nos partenaires de Brest Terres Océanes et de Sensation Bretagne permis la création de nombreux contacts presse, articles papier, émissions télévisées et autres vidéos.

En termes d'évolution budgétaire interne, l'examen du compte administratif 2019 souligne la progression sensible du chiffre d'affaires particulièrement pour la vente directe au guichet tandis que les visites du phare de l'île Vierge sont restées stables pour la 3^{ème} année consécutive malgré les travaux en cours. En termes de recettes, la taxe de séjour a doublé en raison de son extension à l'année civile et surtout du reversement obligatoire par les opérateurs numériques. Il est à noter qu'une partie importante de la subvention Leader attendue en 2019 sera vraisemblablement versée en 2020.

2. Perspectives 2020 :

L'accueil et l'information touristique sont la première mission de l'Office de Tourisme. Deux communes Landéda et Lannilis nous ont proposé en 2020 un nouvel emplacement stratégique en termes de flux de clientèle et qui permettra, grâce à des bâtiments neufs ou rénovés de proposer un accueil de qualité aux visiteurs. La Communauté de Commune, titulaire de la compétence tourisme, accompagnera financièrement ces deux aménagements par le biais d'une subvention pour les travaux pour Lannilis et de la prise en charge des loyers respectifs.

Sur l'île Vierge la longère sera désormais ouverte en même temps que le phare pour accueillir le public dans les meilleures conditions. Ce sera un espace agréable, abrité, avec sanitaires et documentation touristique sur l'île Vierge, le Pays des Abers, Brest Terres Océanes ainsi qu'une boutique.

Concernant la mise en œuvre de la politique touristique de la CCPA, ce sera l'ultime année du Schéma Communautaire de Développement Touristique 2018-2020 avant son renouvellement. L'installation des derniers lutrins, la valorisation de la randonnée vélo - en lien avec notre activité de locations - et la création du site internet patrimoine seront les actions de l'année. Enfin, en collaboration avec Brest Terres Océanes et le pays de la Côte des Légendes, nous allons favoriser la découverte du territoire par le trail. Cette action est soutenue financièrement par la région Bretagne et la CCPA.

Après quatre années de démarches administratives et de travaux, le projet île Vierge arrive enfin à sa mise en œuvre commerciale.

- L'exploitation du gîte patrimonial est un défi important à relever pour l'Office de tourisme. Trois domaines sont à gérer : la promotion/communication, la gestion administrative et financière et la fonction entretien/maintenance du bâtiment. Les 2 premières missions seront effectuées par des membres de l'équipe actuelle. Il sera, en revanche, nécessaire de recruter un agent de maintenance pour assurer cette tâche. Les premières locations devraient intervenir courant été 2020 et servir de test pour fonctionner à l'avenir en année complète.
- Afin de permettre aux visiteurs de visiter le petit phare sans y séjourner, une visite des 2 phares sera proposée régulièrement du 1^{er} avril à la fin des vacances de Toussaint. Enfin l'ensemble bâti sera ouvert gratuitement au public lors des Journées du patrimoine.
- Enfin, pour fêter cette renaissance, un spectacle de théâtre d'une durée d'1 heure 30 permettra aux visiteurs une visite colorée et pittoresque de l'île Vierge et de ses habitants sous réserve de l'accord du Conservatoire du littoral.

La deuxième phase de l'action « Valorisation touristique de l'Aber Benoit et de l'Aber Wrac'h d'Armor en Argoat » sera mise en œuvre dès le printemps 2020. Les animations ayant connus un franc succès l'année précédente seront reconduites. Certaines telles que les dentelles nomades seront présentes dans les communes de Saint Pabu, Tréglonou et Plouvien. D'autres animations vont être étoffées pour proposer des versions adaptées aux familles et aux plus jeunes telles que l'échappée game « impression soleil couchant » et une chasse aux trésors à Lannilis. L'organisation de « murder parties »/soirées enquêtes, d'une rando gourmande de produits locaux et éventuellement d'une exposition photographique constituent les nouvelles animations. L'ambition 2020 est de proposer une animation chaque jour de la semaine pour la période d'avril à août.

Le développement des activités de plein air est une priorité pour le territoire du Pays des Abers qui est particulièrement bien doté pour la randonnée. Le contexte local permet en 2020 de proposer une offre unique de locations de vélos classiques et électriques. C'est pourquoi afin d'améliorer la palette des services rendus à la clientèle, nous élargirons les points de location à l'Aber Wrac'h et à Saint Pabu dans le cadre d'une expérimentation pour l'année 2020 avec le soutien actif des 2 municipalités.

En conclusion, l'équilibre global du budget - malgré l'incertitude du premier budget d'exploitation du gîte patrimonial de l'île Vierge - semble assez sûr surtout en termes de recettes attendues. C'est pourquoi, plusieurs actions (extension des points de location de vélo, visite des 2 phares et randonnées gourmandes) sont tentées à titre expérimental.

Les limites du développement de l'Office de Tourisme s'articulent désormais autour d'une réflexion sur l'accroissement de son effectif. En effet, les missions de développement touristique, de commercialisation et d'animation (suite à l'action Leader) doivent faire l'objet de postes spécifiques avec les profils adéquats et ne peuvent plus être assurés par l'équipe actuelle.

3. Propositions de mise en œuvre des missions

1. L'accueil du public et l'information des touristes : dans les bureaux d'accueil

- Le Point Information de l'Aber Wrac'h s'installera au printemps dans un local de 22 m² situé au cœur du port. L'ambition est d'être à la disposition du nombreux public tant local que touristique qui gravite autour du seul port de la Communauté de Communes.
- La commune de Lannilis s'est, quant à elle, fortement impliquée dans la revitalisation de son centre-ville et souhaitait vivement le retour de l'Office de tourisme en cœur de ville. C'est pourquoi l'équipe (administrative, accueil et commerciale) investira dès le début de l'année un local commercial d'une centaine de m².

Ces nouvelles installations vont permettre d'élargir l'offre de services au public.

- La longère de l'île Vierge sera ouverte dès le 1^{er} avril et proposera outre la documentation touristique une activité de petite restauration - type boissons chaudes et pâtisseries.

2. La promotion et la communication touristique du territoire - voir en Annexe

- En ce qui concerne les éditions annuelles, les documents seront renouvelés à l'identique à l'exception des corrections indispensables. Mais un travail sur le renouvellement de la charte graphique en rapport avec notre identité va être mené pour préparer 2021. Cette évolution est rendue nécessaire par la montée en puissance de la commercialisation de l'île Vierge et de produits touristiques packagés sur le territoire.
- Un partenariat particulier avec Bretagne Magazine va être mis en œuvre pour 2 actions : la valorisation de la randonnée de phare à phare avec le Pays de la Côte des Légendes et un publi-rédactionnel sur l'ouverture du gîte et plus globalement le pays des Abers d'une page lors du numéro d'octobre 2020.
- La coopération avec Brest Terres Océanes, le réseau Sensation Bretagne et le Comité Régional du Tourisme va s'intensifier particulièrement sur les actions réseaux sociaux et accueil de journalistes. A ce titre il sera nécessaire de prévoir une ligne budgétaire prévue en augmentation pour accompagner la mise en location du gîte patrimonial.
- La CCPA va participer financièrement à titre exceptionnel à une campagne d'affichage se déroulant du 3 au 16 mars 2020 dans le métro parisien. 25 affiches de 2 mètres par 1 mètre seront siglées Pays des Abers.

3. La coordination des différents partenaires du développement touristique

- Les partenaires professionnels
 - L'Office de Tourisme va améliorer sa relation avec les partenaires professionnels par des propositions de nouvelles actions (pack goodies du territoire, pochettes de documentation ...)
 - Le site internet « pro » du Pays des Abers sera amélioré et toujours à disposition des professionnels.
- La collaboration institutionnelle
 - Elle s'effectue majoritairement avec Brest Terres Océanes en particulier par notre participation active au nouveau volet de la valorisation de la route des phares et du développement de l'espace Mer.

- L'ambition partagée avec la Côte des Légendes et BTO du développement du segment de clientèle trail va se traduire par la création d'un espace trail. Celui comporte en premier lieu la création d'un réseau de sentiers trail permanents et balisés, puis de la mise en place de services à destination des trailers.

4. La mise en œuvre de la politique touristique définie par la Communauté de Communes du Pays des Abers

Plusieurs actions du Schéma Communautaire de Développement Touristique verront leur achèvement : la pose des derniers lutrins de signalétique touristique majoritairement à l'intérieur des terres ainsi que la participation à l'installation d'observatoires à oiseaux.

L'action majeure sera la création du site internet patrimoine en collaboration avec les associations de patrimoine. Aidé de la société numérique « Koality », l'Office de tourisme va transférer vers le nouveau site les données patrimoniales des associations désireuses de s'investir dans le projet dans l'espoir de susciter de nouvelles participations. La finalité de cette opération est de protéger le travail de collecte effectué par les bénévoles depuis des années et le rendre plus visible et plus accessible.

5. L'exploitation d'installations touristiques et de loisirs : la mise en tourisme de l'île Vierge

- Le résultat de la fréquentation a fait l'objet d'un budget analytique au sein du Compte Administratif qui se montre tout à fait stable au bout de 3 années d'activité.
- Compléter cette visite par l'exploration du petit phare tout récemment rénové renouvellera l'intérêt de la clientèle déjà venu.
- La gestion du gîte patrimonial de l'île Vierge représente un défi intéressant en termes de compétences et d'agilité de gestion.

6. Les études de fréquentation et de développement touristiques

- L'Office de Tourisme participe à la collecte des données au niveau régional.
- La mise en place d'éco-compteurs supplémentaires sur la véloroute des Abers et le GR 34 va permettre de compléter les chiffres de fréquentation et de mesurer l'impact de la clientèle de randonnée.

7. L'animation sur le territoire

- L'organisation d'animations sur l'île Vierge (eux spectacles musicaux et cinq représentations théâtrales) devrait être renouvelée mais reste conditionnée à la fin des travaux sur l'île.
- Les animations de l'action touristique « Valorisation de l'Aber Wrac'h et de l'Aber Benoît d'Argoat en Armor » seront déployées dès les vacances de printemps 2020.

8. La commercialisation touristique

- La commercialisation des prestations de services est LE secteur en développement. Les salariés partent régulièrement en formation afin de parfaire leur approche de ce nouveau métier qui reste néanmoins très chronophage.
- La commercialisation des produits boutique va connaître un essor supplémentaire cette année par le biais de la gamme île Vierge qui verra le jour au printemps.